



- **Accompagner en Médiation et Procédure participative au regard de la LOI n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice :**  
**Comprendre et s'initier à la pratique**

- **JOUR 1 : Jeudi 11 Juillet 2019, Ajaccio**

- - **I. Les modes amiables ou MARD, c'est quoi ?**
    - Que sont exactement l'arbitrage, la médiation, la conciliation, la transaction, le droit collaboratif, la procédure participative ?
    - Quelle définition pour chaque mode, quels points communs, quelles différences ?
  - La législation sur les modes amiables et les avocats : Quel intérêt et quelles repercussions pour la profession d'avocat ?
  - Le cadre législatif actuel en France sur les MARD
  - Quelles sont les conséquences de la LOI n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ? commentaires et analyse
  - Une inexorable evolution des MARD en France et dans le monde
  - Quel(s) Intérêt(s) et repercussions de cette loi pour les avocats et les magistrats ?
- **II. Accompagner en médiation**
    - Comprendre le conflit
      - Qu'est-ce que le conflit ?
      - Comment réagit-on face à un conflit ?
      - Existe-il des méthodes pour résoudre les conflits, et si oui, lesquelles ?
    - Les modes de résolution ou de gestion des conflits : Comment on résoud un conflit ?
      - Introduction au processus de résolution des conflit à partir **d'un cas pratique**
      - Découvrir les différentes phases du processus de résolution des conflits
      -
    - Accompagner en médiation
      - Appréhender la posture de l'avocat accompagnateur de son client en médiation à partir **d'un cas pratique**
    - Comment se pratique le métier de médiateur ?
      - Quelle déontologie ? Quelle éthique ?
      - Quelle structuration de la médiation en france ?
      - Quel statut du médiateur, quel structures d'exercice, quels centres de médiation ? quels réseaux ?
      - Quels honoraires pour un médiateur
      -
    - Une association de médiation près de chez vous ?
      - **Présentation**
      - **Intégrer une association de médiation près de chez vous ?**
      - Petit inventaire des croyances dans le monde des avocats sur les MARD et la médiation : la réponse de praticiens en médiation et d'avocats-médiateurs



- **Accompagner en Médiation et Procédure participative au regard de la LOI n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation et de réforme pour la justice :**  
**Comprendre et s'initier à la pratique**

- **JOUR 2 : Vendredi 12 Juillet 2019 Ajaccio**

- 
- Accompagner en médiation et résolution des conflits : (suite)
  - suite du processus de résolution des conflits à partir **d'un cas pratique** et les différentes phases du processus de résolution des conflits
  - appréhender la posture de l'avocat accompagnateur de clients en médiation
  - la posture de médiateur
- Quels sont les premiers outils utilisés en résolution de conflit (**à partir d'exercices**) ?
  - affiner l'écoute, pratiquer la reformulation
  - autres outils de communication
  - apaiser les tensions
- Comment introduire ces outils dans votre pratique professionnelle actuelle d'Avocat ?
- 
- **III. La procédure participative**
  - cadre légal
  - une autre lecture de la procédure participative
  - la procédure participative **en pratique**
  - quel déroulement, quelle convention de départ ?
  - Quel processus de résolution, quelle pratique ?
  - modèle commenté de convention de procédure participative
- **IV. Conclusion**
  - Médiation et procédure participative, faut-il y croire ?
  - Quel intérêt pour les avocats ?
  - Quels seront les impacts financiers ?
  - Porter un autre regard dans son propre métier ?
  - Adopter une autre posture dans son propre métier ?
  - Utiliser les outils de résolution des conflits dans son métier ?
  - Faut-il se former? Comment et quelles sont les formations et les organismes référencés ? Par qui ?
  -

• **HORAIRES 10-13h 14h15-18h45**

• Cette session de deux jours valide deux jours de la *Formation de Base en médiation*, telle que définie par la FFCM (Fédération Française des Centres de médiation)